Série évaluation de programme par pays
04/2023

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar

2018-2021

Rapport de suivi

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2024

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
Recommandation 1. La FAO devrait mettre en place un cadre de programmation par pays (CPP) davantage axé sur les résultats et orienté sur les effets et impacts. Le CPP devrait exposer la théorie du changement à communiquer et partager avec les parties prenantes. Dans le nouveau CPP, les aspects transversaux permettant d'assurer une meilleure interconnexion entre les domaines prioritaires devront être mis en avant.	**Acceptée**	i. Partager avec les ministères les résultats des analyses des systèmes alimentaires malgaches et la feuille de route issue des dialogues nationaux (sommet mondial sur les systèmes alimentaires) ii. Organisation de réunions périodiques iii. Organisation de pools au niveau national et au niveau interrégional iv. La stratégie de communication de la Représentation de la FAO est basée sur une consolidation des plans de communication de tous les projets du portefeuille de la Représentation sur l'ensemble des quatre pays qu'elle couvre. v. La stratégie de communication interne sera renforcée pour développer un réflexe de communication chez le personnel et améliorer le flux de partage d'information en interne. vi. Des analyses thématiques seront réalisées pour donner une meilleure consistance à la communication.	i. Le profil des systèmes alimentaires de Madagascar a été présenté et soumis au Président de la République lors de la Conférence nationale pour l'autosuffisance alimentaire de Madagascar en juin 2022. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage est d'ailleurs très engagé pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires de Madagascar vers la réalisation des objectifs du développement durable, nommant un point focal sur les systèmes alimentaires. ii. À planifier au cours du premier semestre 2025 iii. La consolidation en cours des plans de communication des projets sert de base pour cadrer et planifier les différentes activités de communication à entreprendre durant la mise en œuvre des projets de concert avec les coordonnateurs. iv. Une sensibilisation systématique et une communication continue à l'attention du personnel sont effectuées en fonction des thématiques et des événements organisés par le Bureau. Ces actions sont réalisées via des réunions périodiques, des groupes WhatsApp, des e-mails et les réseaux sociaux. v. À renforcer à partir du 1er trimestre 2025 avec l'Unité Programme et l'Unité de suivi et évaluation.	Excellent	La feuille de route nationale est partagée au niveau des acteurs nationaux et fait actuellement l'objet d'amélioration par le biais d'une consultation nationale en vue de la mise en place d'un plan opérationnel et d'une structure de coordination aux niveaux national et territorial. Madagascar a partagé ses expériences et son engagement dans la transformation des systèmes alimentaires à travers la participation du Ministère de l'agriculture et de l'élevage (nomination d'un point focal sur les systèmes alimentaires): i) dans le premier dialogue Sud-Sud entre le Bénin et Madagascar organisé en mai 2024 par «*the Zero Hunger Coalition*»: la task-force

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
					en place sur la transformation des systèmes alimentaires a déjà commencé à opérationnaliser la feuille de route nationale; ii) par la présence du Ministre de l'agriculture et de l'élevage, Harifidy Ramilison, à l'UN Food Systems Summit + 2 Stocktaking Moment.
Recommandation 2. La FAO devrait renforcer la durabilité de ses actions et les stratégies de mise à l'échelle à travers l'identification et l'analyse des facteurs qui pourront permettre une meilleure durabilité ainsi que la capitalisation et la gestion des connaissances.	**Acceptée**	Ces efforts ont été entamés dans le cadre du projet PRO-ACTING à travers la conception de supports techniques illustrés destinés aux populations en majorité illettrées du sud et du sud-est de Madagascar. Une implication des experts consultants en charge des formations est importante pour vérifier l'adéquation/la conformité avec les connaissances de la FAO. Renforcer les stratégies de sortie de projet pour s'assurer que les retombées des interventions puissent perdurer pendant un certain temps et faire en sorte que les acteurs locaux (structures locales, etc.) présents dans	Un projet de relance agricole a démarré avant la fin de la composante d'intervention d'urgence conditionnelle du projet MIONJO (Soutien aux moyens de subsistance résilients); le projet a été préparé en tenant compte des priorités régionales, des besoins des communautés locales collectées à travers la consultation des structures et organisations locales lors des missions de suivi des retombées des interventions sur le terrain lors de la mise en œuvre et à travers l'atelier de capitalisation des acquis du projet.	Excellent	Sur les 50 000 ménages bénéficiaires des deux régions Androy et Anosy qui ont été ciblées dans la composante d'intervention d'urgence conditionnelle du projet MIONJO, 20 016 ménages ont pu améliorer leurs moyens de subsistance. Ils participent à l'instauration de la résilience communautaire dans les deux régions et continuent à recevoir

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
		les zones soient impliqués dans le processus de pérennisation.			des appuis dans la phase de relance agricole, en plus de 5 000 autres ménages de la région Atsimo Andrefana.
Recommandation 3. La FAO devrait renforcer la maîtrise d'ouvrage des ministères et leur leadership au sein des groupes de coordination et des plateformes thématiques.	**Acceptée**	Le CPP étant un document du Ministère, l'implication de ce dernier est primordiale. Les appuis devront être davantage basés sur l'analyse des besoins auxquels ils doivent répondre. La facilitation de la mise en œuvre est en cours suite aux suivis réalisés concernant la conformité (respect des procédures, progression vers l'atteinte des résultats/objectifs attendus dans les conventions, utilisation effective des intrants/matériels agricoles par les ménages/groupements appuyés, etc.). La FAO est présente dans toutes les plateformes de concertation stratégique (PCS) liées à son mandat. Elle copréside même la PCS-Développement rural. En réponse à la sollicitation du Ministère de l'agriculture et de l'élevage pour le renforcement de la coordination/des capacités des acteurs SAMS (Sécurité alimentaire et moyens de subsistance) et la mise en	La revue du CPP reste à engager selon la disponibilité de l'ensemble des membres du comité CPP (au mois de janvier 2025) pour pouvoir prendre en compte le contexte actuel (un nouveau Ministre de l'agriculture et de l'élevage étant récemment entré en fonction) et mener les actions nécessaires pour aligner la période du CPP sur celle du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF 2024-2028) La FAO assure: i) la cocoordination du groupe de résultats pour la priorité stratégie n° 4 de l'UNSDCF 2024-2028: Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement aux côtés du Ministère de l'environnement et du développement durable; ii) le secrétariat de la Plateforme de coordination stratégique du développement rural (PCSDR) à travers l'affectation d'une personne à sa charge contractuellement pour appuyer la préparation et la tenue des réunions mensuelles et la retraite annuelle avec les coprésidents (AFD et PAM) et le président (Secrétaire Général du Ministère de l'agriculture et de l'élevage). L'invitation du secteur privé est prévue selon les thématiques à aborder pendant les réunions mensuelles.	Excellent	Un partage assez régulier des actions et des acquis est effectué pour améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions entre les différents donateurs, sous la coordination des ministères (Ministère de l'environnement et du développement durable, Ministère de l'agriculture et de l'élevage).

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
		place du nexus humanitaire-développement-paix, un projet de coopération technique a été signé pour appuyer la mise en place d'un système de coordination des interventions au niveau des populations vulnérables et couvrira la période jusqu'au 30 avril 2023 (150 000 USD). Sensibilisation et responsabilisation des ministères avec l'appui de la FAO. Toutefois, l'intégration du mécanisme «partenariat public-privé» dépend de la thématique traitée.			
Recommandation 4. La FAO devrait contribuer davantage au dialogue au sein des plateformes de concertation stratégique «développement rural» et «environnementale» et faire évoluer la portée et le rôle de ces cadres.	**Partiellement acceptée**	Mobilisation des ressources conjointes. L'autorité de la FAO dans ces PCS est déjà bien affirmée et les points de vue de la FAO sont bien acceptés. Mais une opportunité est aussi donnée aux autres acteurs pour qu'ils puissent s'exprimer.	La FAO est cochef de file de ces plateformes: la plateforme relative à la priorité stratégique 4 (Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement) de l'UNSDCF ou encore la plateforme de coordination stratégique du développement rural dont elle assure le secrétariat et fournit une assistance technique au Ministère de l'agriculture et de l'élevage qui la préside. Elle ne contribue pas seulement aux dialogues mais elle les organise et les anime. La FAO est également membre active de la PCS-E (Environnement) et contribue aux dialogues sur les thématiques de changement climatique, biodiversité et restauration des forêts et paysages.	Excellent	Des fonds du Fonds pour l'environnement mondial (GEF), du Fonds vert pour le climat (GCF) et du Mécanisme forêts et paysans (FFF) ont été mobilisés.

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
Recommandation 5. La stratégie de communication de la FAO doit être plus proactive et multidirectionnelle envers: i) les partenaires de mise en œuvre et les membres des coordinations (Nations Unies, ONG, gouvernement, autorités locales); ii) les bailleurs multilatéraux et bilatéraux; iii) le monde rural et les citoyens en général.	**Partiellement acceptée**	Attente de la formulation du prochain CPP. Participation dynamique à l'élaboration et la mise en œuvre du PTA du Groupe de communication des Nations Unies (UNCG). Stratégie de communication flexible suivant les contextes. Renforcement des relations publiques pour être invitée aux forums et concertations stratégiques à mettre en place. Volet communication pour le développement (C4D) à renforcer, relations médias à mettre à jour.	Les outils de communication produits sont spécifiquement conçus pour s'adapter au contexte de chaque événement pour lequel ils sont requis. Ils respectent les messages clés, les directives ainsi que la charte graphique préalablement établis. Le Bureau, par le biais de l'équipe de l'Unité des communications, participe activement aux activités conjointes organisées en collaboration avec le BCR (Bureau du Coordonnateur Résident) et les autres agences membres de l'UNCG (événementiel, émissions télévisées, campagnes des Nations Unies, etc.). Par ailleurs, la mise à jour du répertoire des journalistes est réalisée et une formation sur les thématiques clés de la FAO est planifiée pour 2025. Le recrutement d'une consultante internationale est en cours pour renforcer le volet «Communication pour le développement».	Excellent	Les outils de communication produits sont adaptés à l'audience et aux évènements, la digitalisation des documents de référence est fortement promue notamment lors de la participation de l'Organisation à des évènements où le transfert de connaissances est primordial.
Recommandation 6. L'évaluation recommande l'enrichissement du système de suivi et évaluation par le développement d'outils qui favorisent la collecte de données de qualité	**Partiellement acceptée**	La qualité des données ne se limite pas seulement à la désagrégation par genre. Le Bureau mobilise à la fois les outils de collecte de données quantitatives et qualitatives dans le système de suivi et évaluation dévéloppé pour les projets. L'évaluation participative et inclusive est pertinente si les acteurs cités sont	La collecte de données priorise une forte représentativité des bénéficiaires appuyés, y compris les femmes et les jeunes. Une priorisation des femmes lors du recueil des témoignages n'est pas systématique, les jeunes filles-mères ou hommes sont également ciblés pour garantir l'intégration effective du genre. Les témoignages des parties prenantes du projet ou des bénéficiaires indirects (les autorités locales par exemple) donnent aussi l'opportunité aux personnes interrogées de partager les leçons apprises ou les pistes	Excellent	L'aspect genre est intégré dans les outils de suivi et évaluation développés. L'approche de suivi et évaluation est dorénavant orientée beaucoup plus sur les résultats/retombées des

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
sur les résultats et effets des interventions sur le terrain.		inclus comme parties prenantes du projet.	d'amélioration. Cela permettra à l'Organisation d'être proactive vis-à-vis des besoins exprimés et pourra se traduire par un réajustement des approches à vulgariser ou des appuis à apporter. L'appréciation des retombées des actions de l'Organisation est effectuée à la fois par l'équipe du projet et par l'équipe de suivi de conformité (différentes unités au sein du Bureau de la représentation) et des parties tierces qui fournissent une analyse un peu plus objective (suivi post-distribution/formation ou évaluation finale).		interventions que sur les réalisations.
Recommandation 7. La FAO devrait soutenir le Ministère de l'agriculture et le gouvernement pour la mise en place d'un système semencier et d'approvisionnement en intrants adéquat et pour le développement du système d'appui-conseil.	**Partiellement acceptée**	La FAO participe activement à l'initiative pour la réforme de la stratégie semencière en cours ainsi qu'à la dynamisation des plateformes de discussion pour l'identification des blocages. La FAO priorise et explore déjà la complémentarité entre les zones afin de valoriser les zones à forte potentialité, tout en tenant compte de leur niveau de risque pour améliorer la sécurité semencière. Cet appui dépend de la décision du Ministère.	La FAO continue à œuvrer dans les actions consistant à améliorer l'accessibilité et la disponibilité des semences/matériel végétal de qualité dans le Grand Sud à travers des projets financés par la Norvège et la Banque mondiale qu'elle exécute et par le biais de project conjoint (PACTE VERT) avec d'autres agences (PAM, PNUD, UNICEF), qui démarrera très prochainement.	En progression	Près de 400 tonnes de semences de qualité de céréales et de légumineuses, et de matériel végétal (tubercules, lianes de patate douce) ont été produits avec les paysans multiplicateurs de semences (PMS) ou des groupes de PMS.
Recommandation 8. La FAO devrait promouvoir	**Acceptée**	Intégrer l'approche restauration des paysages et des forêts dans les projets de développement de la FAO lors de la formulation des documents de	Intégration de l'approche RPF (restauration des paysages et des forêts) dans les projets actuels de la FAO dans le cadre de l'atteinte de l'initiative AFR100:	En progression	Protection des ressources naturelles (sol, eau).

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
l'application d'approches plus holistiques intégrant l'agriculture et la gestion durable des ressources naturelles.		projets afin d'assurer une bonne gestion durable des ressources naturelles.	pour Madagascar, restaurer d'ici 2030 4 millions d'hectares de forêts et de terres dégradées.		Obtention de production malgré l'effet négatif des aléas climatiques (cyclones/inondations, sècheresse). Obtention de projets sur la protection de la biodiversité (GEF, GCF, FFF, etc.).
Recommandation 9. La FAO devrait contribuer au renforcement de la complémentarité des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire.	**Acceptée**	Étendre la couverture géographique des systèmes existants et renforcer la coordination, l'harmonisation et la synergie des différents systèmes existants pour un meilleur lien entre l'alerte et l'action. La FAO pourra appuyer la Direction générale de la météorologie (DGM) dans la production de cartes de couverture de stations météo et dans la mise en place de mécanismes permettant une remontée rapide et régulière des données collectées au niveau des stations.	Dans le cas des systèmes existants pour lesquels la FAO joue un rôle central ou figure parmi les acteurs moteurs de leur opérationnalisation, la couverture géographique de SISAV (Système d'information sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité) et de l'IPC (cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) a été étendue. Ces outils servent de lien entre la surveillance ou l'alerte et l'action. La FAO a également développé l'Approche EWEA (système d'alerte précoce et intervention précoce), utilisé par la communauté et servant d'orientation des interventions. Le protocole «sécheresse» est actif depuis 2021 dans les zones susceptibles de la sécheresse. Actuellement, la FAO développe le protocole «inondation» pour les zones à risque d'inondation. Dans le cadre d'un projet conjoint en cours de mise en œuvre jusqu'au 31 mars 2025 par les agences des Nations Unies (FAO, PAM, PNUD et UNICEF), des activités conjointes sont mises en place afin d'opérationnaliser un système d'alerte rapide	Bon	Le SISAV couvre actuellement 9 régions contre 5 en 2021 et les analyses IPC de l'insécurité alimentaire aiguë fournissent des données relatives aux phases d'insécurité alimentaire lors des périodes analysées ou projetées (deux périodes considérées habituellement) pour 36 districts contre 11 en 2022. Les données SISAV sont prises en considération dans les analyses IPC et alimentent également les indicateurs de

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
			performant déclenchant des actions précoces, outil central pour la préparation et la réponse à la sécheresse dans le Grand Sud du pays, à travers entre autres des renforcements de capacités des acteurs étatiques comme la Direction générale de la météorologie, le Bureau national de gestion des risques de catastrophes et les comités GRC à l'échelle locale, la Cellule de prévention et d'appui à la gestion des urgences, les leaders des clusters humanitaires et les structures locales de coordination. La collaboration avec la Direction générale de la météorologie est développée, un cadre conventionnel est en cours d'élaboration. La plateforme nationale d'information sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été mise en place et est opérationnelle (dans le cadre d'un programme régional de Sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Union européenne SANOI, dont la FAO est responsable de la composante sur les systèmes d'information).		l'Approche EWEA qui servent d'outil d'aide à la décision et à la mobilisation de ressources. Amélioration de l'accessibilité aux données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) dans le cadre de l'aide à la décision.
Recommandation 10. La FAO devrait renforcer le plaidoyer visant à faire avancer les décideurs vers l'application des textes de lois, politiques et stratégies élaborés.	**Acceptée**	Continuité de l'appui au gouvernement dans le cadre de l'application des textes de lois, des politiques/stratégies élaborés: i. Plaidoyer en cours pour l'application des directives volontaires sur la pêche artisanale et renforcer les sensibilisations afférentes aux producteurs. ii. Intégrer la thématique «régime foncier» dans les sujets de	i. Un Plan d'action national (PAN-PP) pour la mise en œuvre des directives sur la petite pêche maritime et continentale à Madagascar (2024-2028) qui traduit la mise en œuvre des Directives volontaires sur la pêche artisanale a été développé et validé en août 2023 avec les acteurs concernés sous la direction du Ministère de la pêche et de l'économie bleue. C'est un document stratégique et opérationnel du Ministère de la pêche et de l'économie bleue sur la pêche artisanale. Deux documents ont été élaborés dans le cadre de	En progression	Le budget de mise en œuvre du plan a été présenté aux partenaires techniques et financiers du Ministère de la pêche et de l'économie bleue en octobre 2024. Toutes les initiatives ou projets de diverses entités (PTF, ONG, Administration, Société

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
		discussion au niveau de la plateforme des partenaires techniques et financiers (environnement et développement rural). iii. Intensifier les rencontres et échanges avec l'Alliance parlementaire malgache pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (APMSAN) et proposer des formations correspondant à leurs besoins, les intégrer dans les comités de pilotage des projets. Cela leur permet de mieux cerner comment s'appliquent les lois ou quelles sont les lois dont on a encore besoin.	la mise en œuvre des directives volontaires sur la pêche artisanale et pour le plaidoyer auprès des décideurs politiques sur l'importance de la pêche artisanale au niveau national: importance de la pêche artisanale en termes de sécurité alimentaire à Madagascar, et contribution des femmes du secteur de la pêche artisanale aux moyens de subsistance des communautés et à la sécurité nutritionnelle à Madagascar. ii. À planifier en concertation avec le Ministère de la pêche et de l'économie bleue et le Ministère de la décentralisation et de l'aménagement du territoire au cours du premier semestre 2025. Cette thématique est incluse dans le PAN-PP (2024-2028). iii. À planifier au cours du premier semestre 2025 avec les nouveaux membres de l'APMSAN.		civile, etc.) concernant la pêche artisanale devront s'aligner sur les axes stratégiques, domaines prioritaires et actions définies par le PAN-PP pour un développement durable et harmonieux du secteur de la pêche artisanale à Madagascar.
Recommandation 11. La FAO devrait poursuivre, avec les autres agences des Nations Unies, le plaidoyer pour l'intégration de la nutrition dans les stratégies nationales et les plans locaux. Ce plaidoyer devrait	**Partiellement acceptée**	Stratégie nationale pour le développement des chaînes de valeur agricoles en cours d'élaboration. Une large diffusion de cette stratégie au niveau des acteurs multisectoriels sera utile pour intégrer la nutrition dans les stratégies nationales. Des formations et des projets pilotes pourraient soutenir et démontrer l'efficacité de la stratégie.	La stratégie nationale pour le développement des chaînes de valeur agricoles sensibles à la nutrition a été présentée et validée avec les acteurs du secteur en avril 2022. Un projet d'amélioration de la nutrition par l'approche multisectorielle (IFNA: Initiative pour l'alimentation et la nutrition en Afrique) touchant trois thématiques bien distinctes à savoir la chaîne de valeur sensible à la nutrition (FAO), l'alimentation scolaire (PAM) et le WASH (UNICEF), financé par le Gouvernement du Japon, constitue un projet pilote démontrant l'intégration de la stratégie de nutrition au niveau de l'Organisation: il	Excellent	Les conseillers des exploitations agricoles familiales (CGEAF), le Tranoben'ny Tantsaha et les agents du projet DEFIS sont formés sur l'agriculture sensible à la nutrition. Le personnel des partenaires de mise en œuvre de projets actifs est formé et sensibilisé

Évaluation du programme pays de la FAO à Madagascar 2018-2021 – Rapport de suivi					12/2024
Recommandations	**Réponse de la Direction Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée**	**Plan de la Direction**			
		Mesure convenue dans la Réponse de la Direction	**Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises**	**Note MAR**	**Impact ou changements résultant des mesures prises**
soutenir une meilleure cohérence des politiques et stratégies nationales pour asseoir la multisectorialité de la nutrition.			s'agit en effet d'un travail en continu dans les différents projets agricoles mis en œuvre intégrant autant que possible l'approche «agriculture sensible à la nutrition».		sur l'agriculture sensible à la nutrition.
Recommandation 12. La FAO devrait renforcer l'appropriation des questions liées au genre au sein de son équipe et auprès de ses partenaires et intégrer systématiquement les approches «genre» ayant déjà fait leurs preuves dans les projets et programmes mis en œuvre dans le pays.	**Partiellement acceptée**	Une formation sur l'intégration du genre dans les chaînes de valeur agricoles a été effectuée pour les Ministères de la population et de l'agriculture, ainsi que le groupe genre des Nations Unies. Le bilan genre du Bureau de pays est en cours de préparation, l'Évaluation genre de pays pour le secteur agricole et rural/les activités rurales de subsistance sera planifiée. Ces deux bilans aboutiront à l'élaboration des plans d'actions qui définiront les manières d'intégrer et de considérer le genre.	Le bilan genre a été mené dans les quatre pays couverts par la Représentation (Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles) et a permis d'apprécier le niveau d'intégration du genre dans l'élaboration des programmes et projets, dans la définition des indicateurs et dans les produits de connaissance au sein de la FAO et de dégager les lacunes à combler pour mieux répondre à la recommandation n° 12. L'évaluation de l'intégration du genre dans la production est en cours de préparation et sera mise en œuvre dans les prochains mois.	En progression	Les compétences du personnel dans l'intégration du genre ont été renforcées, facilitant ainsi la considération de la recommandation n° 12 et le rapportage sur le progrès réalisé. Un point focal genre et un suppléant basé à Madagascar ont été nommés pour accompagner les quatre pays (Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles) dans cet effort d'intégrer la dimension genre dans les interventions.

Bureau de l'évaluation
E-mail: evaluation@fao.org
Adresse: www.fao.org/evaluation

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie

CC5228FR/1/04.23